Direction Générale des Ressources / Direction des Achats et de Question n° 035 – $^{\prime}$ la Commande Publique

DACP

REF: DACP2017009

Signataire : MC/ES

Séance du Conseil Municipal du 23/03/2017

RAPPORTEUR:

Anthony DAGUET

OBJET :Soutien à l'Investissement Public Local pour l'année 2017. Autorisation de demande de subvention et approbation du plan de financement prévisionnel. Approbation de l'attribution de subventions concernant deux opérations et autorisation de signature.

EXPOSE:

Créée par l'article 159 de la loi de finances pour 2016 et reconduit par l'article 141 de la loi de finances pour 2017, le Soutien à l'Investissement Public Local (SIPL) est une enveloppe d'un milliard d'euros composée de deux enveloppes, servant à doter la France d'équipements structurants nécessaires à son attractivité et à son développement.

Une de ces deux enveloppes d'un montant de 600 000 000 € est consacrée à de grandes priorités d'investissement définies entre l'Etat, les communes et les intercommunalités.

Ce dispositif de financement, en principe non pérenne, est de nouveau attribué à la Ville pour 2017.

Dans le cadre de cette dotation, la ville est susceptible de percevoir un soutien financier pouvant être utilisé sur une ou plusieurs opérations d'investissement (hors dépenses de personnel) concernant des projets devant contribuer de façon cumulative ou alternative :

- à la rénovation thermique.
- à la transition énergétique,
- au développement des énergies renouvelables,
- à la mise aux normes des équipements publics,
- au développement d'infrastructures en faveur de la mobilité ou de l'accueil de populations nouvelles,
- au développement d'infrastructures en faveur de la construction de logements,
- à la réalisation d'hébergements et d'équipements publics rendus nécessaires par l'accroissement du nombre d'habitants.

La demande de subvention au titre du SIPL 2017 a été ventilée selon les six opérations suivantes, sous réserve de leur validation définitive par la Préfecture :

- 1 Vidéo protection : <u>141 148 €</u> demandés.
- 2 Acquisition des parcelles du 7 eme collège de la Ville − Phase 1 et 2 : $\underline{2\,372\,170}$ € demandés.
- 3 Réalisation d'un habitat adaptée pour les gens du voyage au 85, rue Heurtault : <u>161 760 €</u> demandés.
- 4 Rénovation de l'ascenseur du CCAS : <u>36 920 €</u> demandés.
- 5 Rénovation de la couverture isolation éclairage du groupe scolaire VALLES/VARLIN Phase 2 : <u>261 331,79 €</u> demandés.
- 6 Programme d'économie d'énergie (audit et outils de télégestion) : <u>145 666 €</u> demandés.

Ces demandes représentent un montant total de 3 118 996 €.

La Préfecture a rendu sa décision peu de temps après la demande formulée par la ville. C'est la raison pour laquelle il convient de délibérer, d'une part sur les opérations présentées dans le cadre du SIPL 2017 et d'autre part, sur les opérations et montants qui sont effectivement attribués, à savoir :

- 1- Vidéo protection : 141 148 € attribués.
- 2- Construction d'une piscine municipale : 2 000 000 € attribués.

En conséquence de ces éléments, il est proposé au Conseil Municipal :

- d'autoriser la Maire à solliciter auprès du Préfet l'attribution d'une subvention d'un montant prévisionnel de 3 118 996 € au titre du SIPL 2017 pour les six opérations susvisées;
- d'approuver le plan de financement prévisionnel correspondant à ces six opérations;
- d'approuver l'attribution des subventions au titre du SIPL concernant les deux opérations susvisées pour un montant total de 2 141 148 €;
- d'autoriser la Maire à signer tout document pouvant se rapporter à l'exécution de ces deux subventions.

DEPARTEMENT DE LA SEINE-SAINT-DENIS

REPUBLIQUE FRANCA	AISE
Liberté-Egalité-Frater	nité

VILLE D'AUBERVILLIERS

REGISTRE DES DELIBERATIONS

Nombre de Membres composant : Le Conseil Municipal :49	SEANCE DU CONSEIL MUNICIPA
En exercice : 49	DV 00 MADS 0015
Présents : 34	DU 23 MARS 2017

L'AN DEUX MILLE DIX SEPT, le 23 Mars, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 15 mars 2017, s'est réuni en Mairie à 19 H sous la présidence de Mériem DERKAOUI, Maire d'Aubervilliers.

PRESENTS:

MM. DAGUET Anthony, KARMAN Jean-Jacques, Mmes VALLY Sophie, CHERET Magali, M. KAMALA Kilani, Mme GRARE Laurence, MM. BENKHELOUF Boualem, KARROUMI Sofienne, Mme KOUAME AKOUA Marie, Mmes PEJOUX Claudine, NEDELEC Soizig, M. CHIBAH Salah, Mme MERCADER Y PUIG Maria, M. RUER Marc Adjoints à la Maire,

MM. CECCOTTI-RICCI Roland, TLILI Mohamed Fathi, BEAUDET Pascal, LE HYARIC Patrick, PLEE Eric, WOHLGROTH Antoine, ROZENBERG Silvère, Mme LE MOINE Sandrine, M. KADDOURI Nourredine, Mmes REDOUANE Wassila, FAGARD Alice, MM. SANON Guillaume, GARNIER Daniel, Mme YONNET Evelyne, MM. HAFIDI Abderrahim, VANNIER Jean-Yves, MM. ZAIRI Rachid, BIDAL Damien, Mme LENOURY Nadia Conseillers Municipaux et *Conseillers Municipaux délégués,

POUVOIRS:

Mme TLILI Leïla	Représentée par :	M. KARROUMI Sofienne
M. MONINO Jean-François	Représenté par :	Mme NEDELEC Soizig
Mme MARINO Danielle	Représentée par :	M. KARMAN Jean-Jacques
M. CHOUDER Fethi	Représenté par :	M. KADDOURI Nourredine
Mme DUCATTEAU Sylvie	Représentée par :	Mme VALLY Sophie
Mme AISSAOUI Djamila	Représentée par :	M. HAFIDI Abderrahim
Mme RABAH Hana	Représentée par :	M. KAMALA Kilani
M. AIT- BOUALI Omar	Représenté par :	M. Jean-Yves VANNIER
M. LOGRE Benoit	Représenté par :	Mme YONNET Evelyne
Mme LENZI Ling	Représentée par :	Mme LENOURY Nadia

M. VANNIER Jean-Yves représenté par M. GARNIER Daniel de la question n°24 à 26.

Absents : Mmes MILLA Josiane, MBONDO Thérèse, MM. ZORGANI Mourad, RACHEDI Hakim, Mme ALVES Presilya

Secrétaire de séance : Mme FAGARD Alice

Direction Générale des Ressources / Direction des Achats et de la Commande **Publique**

DACP

REF: DACP2017009

Signataire: MC/ES

OBJET : Soutien à l'Investissement Public Local pour l'année 2017. Approbation de l'attribution de subventions concernant deux opérations et autorisation de signature.

LE CONSEIL.

Après avoir entendu l'exposé de Madame la Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le budget communal,

Considérant que la préfecture de Région a attribué deux subventions au titre du Soutien à l'Investissement Public Local pour l'année 2017,

Considérant qu'il convient dans ces conditions d'approuver l'attribution par la préfecture des subventions relatives aux deux opérations concernées par ce financement, ainsi que les montants attribués.

A l'unanimité.

DELIBERE:

APPROUVE l'attribution de deux subventions au titre du Soutien à l'Investissement Public Local (SIPL) 2017, pour un montant prévisionnel de 2 141 148 euros, concernant les deux opérations suivantes :

1- Vidéo protection : 141 148 € attribués ;

2- Construction d'une piscine municipale : 2 000 000 € attribués.

AUTORISE la Maire à signer tout document pouvant se rapporter à l'exécution de ces deux subventions

Reçu en préfecture le : 24/03/2017

Publié le : 24/03/2017

Certifié exécutoire le : 24/03/2017

¿Adjointe Déléguée

Maria MERCADER Y PUIG

Adjointe Déléquée

Maria MERCADERY PUIG